

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2022



Le **vingt décembre deux mille vingt-deux**, à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances dans la Salle du Conseil Municipal, 3 Place Jeanne d'Arc, 44110 SOUDAN, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SOUDAN sur la convocation et la présidence de **Monsieur Jean-Claude DESGUÉS, Maire**.

Sont présents :

Jean-Claude DESGUÉS, Hubert POTIER, Pascal GAULTIER, Morgane JAHIER, Gildas LORANT, Christèle CERISIER, Thérèse CHAUVIN, Romain DUDOUET, Florence FLIPOT, Nicolas GITEAU, Gaëtan GUÉRIF, Antoine GUIGOURESE, Bernard LEBRETON, Florence LEGRAS, Annie MADIOT-GIRAUD, Xavier PARSY, Nathalie PIGRÉE, Elisabeth VEILLON

Absent :

Excusée :

Alexandra MESTRARD

Pouvoir :

Alexandra MESTRARD, qui a donné procuration à M. Jean-Claude DESGUÉS

Date de la convocation : 13 décembre 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 19  
Conseillers présents : 18  
Conseillers votants : 19  
Secrétaire de séance : Christèle CERISIER  
Date de publication : 23 décembre 2022  
Heure début de réunion : 20h

\*\*\*\*\*

DCM 2022-094	<b>LOTISSEMENT LES LOGES</b> : Rapport d'activités / Année 2021	Approuvé à l'unanimité
DCM 2022-095	<b>FINANCES</b> : Commercialisation lots 19 et 20 (partie communale) du Lotissement Les Loges : détermination du prix de vente : - 60 € / m <sup>2</sup>	Accord à l'unanimité
DCM 2022-096	<b>ASSAINISSEMENT</b> : Convention d'assistance technique en assainissement collectif - Renouvellement de la convention pour 1 ans selon les mêmes modalités avec le Département	Accord à l'unanimité

---

DCM 2022-097	<b>FINANCES : Budget Communal :</b> Autorisation de mandatement avant le vote du Budget Primitif 2023 dans la limite d'un ¼ des crédits inscrits au Budget de l'année 2022 - Montant des dépenses d'investissement estimées à 105 100 €	Accord à l'unanimité
DCM 2022-098	<b>FINANCES : Budget Assainissement :</b> Autorisation de mandatement avant le vote du Budget Primitif 2023 dans la limite d'un ¼ des crédits inscrits au Budget de l'année 2022 - Montant des dépenses d'investissement estimées à 16 000 €	Accord à l'unanimité